

1. Identification

Identificateur de produit	Akroperse® 2555 Yellow MB
Autres moyens d'identification	
Stock No.	16000
Usage recommandé	Colorant
Restrictions d'utilisation	Aucun(e) connu(e).
Renseignements sur le fabricant/importateur/fournisseur/distributeur	
Fabricant	
Nom de la société	Akrochem Corporation
Adresse	3770 Embassy Parkway Akron, OH 44333
Téléphone	330-535-2100
Courriel	msds@akrochem.com
Personne-ressource	Santé , Safety and Environmental Department
Numéro de téléphone d'urgence	330-535-2100 x1172 (24 hr)

2. Identification des dangers

Dangers physiques	Non classé.	
Dangers pour la santé	Sensibilisation cutanée	Catégorie 1
Dangers environnementaux	Non classé.	
Définition des dangers selon l'OSHA	Non classé.	

Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement	Attention
Mention de danger	Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux. Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.
Conseil de prudence	
Prévention	Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
Intervention	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Demander un avis médical/Consulter un médecin. Si l'irritation des yeux persiste : Demander un avis médical/Consulter un médecin.
Stockage	Garder sous clef.
Élimination	Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.
Danger(s) non classé(s) ailleurs (DNCA)	Aucun(e) connu(e).
Renseignements supplémentaires	Ce produit contient l'ingrédient (s) qui sont polyméricallly lié. Cette dispersion polymère réduit l'exposition aux poussières et minimise les risques pour la santé liés à l'ingrédient (s).

3. Composition/information sur les ingrédients

Mélanges

Dénomination chimique	Nom commun et synonymes	Numéro d'enregistrement CAS	%
Distillats naphtériques lourds (pétrole), hydrotraités		64742-52-5	8.33
Carbonate de calcium		471-34-1	4.76
Mansil-030		7631-86-9	4.06
Acide silicique, sel de calcium		1344-95-2	3.24
OCTADECYLAMINE		124-30-1	1 - < 3
2,2-méthylènebis (4-méthyl-6-tert-butylphénol)		119-47-1	0.76
Colophane		8050-09-7	0.47
Acide stéarique		57-11-4	0.19
Autres composants sous les niveaux à déclarer			70 - < 80

* Indique qu'une dénomination chimique précise ou un pourcentage de composition est retenu comme secret commercial.

4. Premiers soins

Inhalation	Transporter à l'extérieur. Consulter un médecin si les symptômes persistent.
Contact avec la peau	Enlever immédiatement les vêtements contaminés et laver la peau à l'eau et au savon. En cas d'eczéma ou d'autres problèmes cutanés : consulter un médecin et apporter cette fiche.
Contact avec les yeux	Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.
Ingestion	Rincer la bouche. Consulter un médecin si des symptômes apparaissent.
Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés	La poussière peut irriter les voies respiratoires, la peau et les yeux. Peut provoquer une allergie cutanée. Dermite. Éruption.
Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire	Donner des soins généraux et traiter en fonction des symptômes. Garder la victime en observation. Les symptômes peuvent être retardés.
Informations générales	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : Demander un avis médical/Consulter un médecin. En cas de malaise, demander un avis médical (montrer l'étiquette du produit lorsque possible). S'assurer que le personnel médical est averti du (des) produit(s) en cause et qu'il prend des mesures pour se protéger. Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin traitant. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés	Brouillard d'eau. Mousse. Poudre chimique. Dioxyde de carbone (CO ₂).
Agents extincteurs inappropriés	Ne pas utiliser un jet d'eau comme agent extincteur, car cela propagera l'incendie.
Dangers spécifiques du produit dangereux	Des gaz dangereux pour la santé peuvent se former pendant un incendie.
Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers	Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.
Équipement/directives de lutte contre les incendies	Utiliser une pulvérisation d'eau pour refroidir les récipients fermés.
Méthodes particulières d'intervention	Utiliser des procédures standard en cas d'incendie et tenir compte des dangers des autres substances en cause.
Risques d'incendie généraux	Aucun risque inhabituel d'incendie ou d'explosion observé.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence	Tenir à l'écart le personnel non requis. Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés durant le nettoyage.
Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage	Ramasser avec une pelle et placer dans un contenant pour récupération ou élimination. Pour l'élimination des déchets, voir la section 13 de la FDS.

Précautions relatives à l'environnement

Éviter le rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol.

7. Manutention et stockage**Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention**

Assurer une ventilation aspirante adéquate aux endroits où la poussière se forme. Éviter une exposition prolongée. Porter un équipement de protection individuelle approprié. Le produit peut accumuler des charges statiques pouvant causer une étincelle électrique (source d'inflammation). Respecter les procédures de liaison et de mise à la terre appropriées.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Garder sous clef. Stocker dans des récipients d'origine fermés de manière étanche. Stocker dans un endroit bien ventilé.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle**Limites d'exposition professionnelle**

Les constituants suivants sont les seuls constituants du produit qui possèdent une valeur PEL ou TLV ou autre limite d'exposition recommandée. À ce moment-ci, les autres constituants ne possèdent pas de limites d'exposition connues.

États-Unis - TABLEAU Z-3 (29 CFR 1910.1000) de l'OSHA

Composants	Type	Valeur	Forme
Acide silicique, sel de calcium (CAS 1344-95-2)	TWA	5 mg/m3	Fraction respirable.
		15 mg/m3	Poussières totales.
		50 mppcf	Poussières totales.
		15 mppcf	Fraction respirable.
Carbonate de calcium (CAS 471-34-1)	TWA	5 mg/m3	Fraction respirable.
		15 mg/m3	Poussières totales.
		50 mppcf	Poussières totales.
		15 mppcf	Fraction respirable.
Mansil-030 (CAS 7631-86-9)	TWA	0.8 mg/m3	
		20 mppcf	

ÉTATS-UNIS. OSHA Tableau Z-1 Limites de contaminants aériens (29 CFR 1910.1000)

Composants	Type	Valeur	Forme
Acide silicique, sel de calcium (CAS 1344-95-2)	PEL (limite d'exposition admissible)	5 mg/m3	Fraction respirable.
		15 mg/m3	Poussières totales.
Distillats naphténiques lourds (pétrole), hydrotraités (CAS 64742-52-5)	PEL (limite d'exposition admissible)	5 mg/m3	Brouillard.
		2000 mg/m3	

ÉTATS-UNIS. Valeurs limites d'exposition de l'ACGIH

Composants	Type	Valeur	Forme
Acide stéarique (CAS 57-11-4)	TWA	3 mg/m3	Fraction respirable.
		10 mg/m3	Fraction inhalable.
Colophane (CAS 8050-09-7)	TWA	0.001 mg/m3	Fraction inhalable.
Distillats naphténiques lourds (pétrole), hydrotraités (CAS 64742-52-5)	TWA	5 mg/m3	Fraction inhalable.

États-Unis. NIOSH : Pocket Guide to Chemical Hazards (guide de poche des dangers des produits chimiques).

Composants	Type	Valeur	Forme
Acide silicique, sel de calcium (CAS 1344-95-2)	TWA	5 mg/m3	Respirable.

Composants	Type	Valeur	Forme
Carbonate de calcium (CAS 471-34-1)	TWA	10 mg/m3	Total
		5 mg/m3	Respirable.
Colophane (CAS 8050-09-7) Distillats naphthéniques lourds (pétrole), hydrotraités (CAS 64742-52-5)	TWA	10 mg/m3	Total
		0.1 mg/m3	
	Plafond	1800 mg/m3	
Mansil-030 (CAS 7631-86-9)	STEL	10 mg/m3	Brouillard.
	TWA	6 mg/m3	

Valeurs biologiques limites

Aucune limite d'exposition biologique observée pour les ingrédients.

Contrôles d'ingénierie appropriés

Il faut utiliser une bonne ventilation générale (habituellement dix changements d'air l'heure). Les débits de ventilation doivent être adaptés aux conditions. S'il y a lieu, utiliser des enceintes d'isolement, une ventilation locale ou d'autres mesures d'ingénierie pour maintenir les concentrations atmosphériques sous les limites d'exposition recommandées. Si des limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenir les concentrations atmosphériques à un niveau acceptable.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection du visage/des yeux

Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques). En cas de contact probable, le port de lunettes de sécurité à écrans latéraux est recommandé.

Protection de la peau

Protection des mains

Porte des vêtements appropriés résistants aux produits chimiques Le fournisseur de gants peut recommander des gants appropriés.

Autre

Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques Il est recommandé d'utiliser un tablier imperméable.

Protection respiratoire

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Utiliser un appareil respiratoire homologué NIOSH/MSHA s'il existe un risque d'exposition à la poussière ou aux émanations à des concentrations qui excèdent les limites d'exposition. Respirateur chimique à cartouche contre les vapeurs organiques, masque complet et filtre contre la poussière et les aérosols. Porter un appareil respiratoire muni de filtres antipoussière.

Dangers thermiques

Porter des vêtements de protection thermique appropriés, au besoin.

Considérations d'hygiène générale

Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après la manipulation du produit. A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

9. Propriétés physiques et chimiques

Apparence

État physique

Solide.

Forme

Slabs

Couleur

Jaune.

Odeur

Léger

Seuil olfactif

Non disponible.

pH

Non disponible.

Point de fusion et point de congélation

Non disponible.

Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition

Non disponible.

Point d'éclair

Non disponible.

Taux d'évaporation

Non disponible.

Inflammabilité (solides et gaz)

Non disponible.

Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité ou d'explosibilité

Limites d'inflammabilité - inférieure (%) Non disponible.

Limites d'inflammabilité - supérieure (%) Non disponible.

Limite d'explosibilité - inférieure (%) Non disponible.

Limite d'explosibilité - supérieure (%) Non disponible.

Tension de vapeur Non disponible.

Densité de vapeur Non disponible.

Densité relative Non disponible.

Solubilité

Solubilité (eau) Insoluble

Coefficient de partage n-octanol/eau Non disponible.

Température d'auto-inflammation Non disponible.

Température de décomposition Non disponible.

Viscosité Non disponible.

Autres informations

Propriétés explosives Non explosif.

Propriétés comburantes Non oxydant.

Densité 1.17 Calculé

10. Stabilité et réactivité

Réactivité Le produit est stable et non réactif dans des conditions normales d'utilisation, d'entreposage et de transport.

Stabilité chimique La substance est stable dans des conditions normales.

Risque de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue dans des conditions normales d'utilisation.

Conditions à éviter Do not use in polymers at temperatures over 200 deg. C. Decomposition of Diarylide pigments in polymers at temperatures above 200 deg. C can produce trace amounts of monoazo dyes, which in turn can decompose to produce aromatic amines. At temperature ranges of 240-300 deg C, trace quantities of 3, 3' Dichloro-benzidine can be found. 3, 3' Dichloro-benzidine is classified as a suspect carcinogen by IARC, NTP & OSHA. In order to avoid the generation of and exposure to 3, 3' Dichloro-benzidine, do not use Diarylide pigments in polymers where the temperature exceeds 200 deg. C.

Matériaux incompatibles Acides. Fluor

Produits de décomposition dangereux Aucun produit dangereux de décomposition n'est connu.

11. Données toxicologiques

Renseignements sur les voies d'exposition probables

Inhalation La poussière peut irriter l'appareil respiratoire. Toute inhalation prolongée peut être nocive

Contact avec la peau La poussière ou la poudre peut irriter la peau. Peut provoquer une allergie cutanée

Contact avec les yeux Provoque une sévère irritation des yeux.

Ingestion Faible danger présumé en cas d'ingestion.

Les symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques La poussière peut irriter les voies respiratoires, la peau et les yeux. Peut provoquer une allergie cutanée. Dermate. Éruption.

Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë Inconnu(e).

Composants	Espèces	Résultats d'épreuves
2,2-méthylènebis (4-méthyl-6-tert-butylphénol) (CAS 119-47-1)		
Aiguë		
Cutané		
DL50	Lapin	> 5000 mg/kg
Orale		
DL50	Rat	> 5000 mg/kg
Acide stéarique (CAS 57-11-4)		
Aiguë		
Orale		
DL50	Rat	4.6 g/kg
Carbonate de calcium (CAS 471-34-1)		
Aiguë		
Orale		
DL50	Rat	6450 mg/kg
OCTADECYLAMINE (CAS 124-30-1)		
Aiguë		
Orale		
DL50	Rat	> 2000 mg/kg 1000 mg/kg

* Les estimations pour le produit peuvent être basées sur d'autres données de composants non montrées.

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Un contact prolongé avec la peau peut causer une irritation temporaire.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Provoque une sévère irritation des yeux.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	
ACGIH - Sensibilisation	
Acides résiniques , as total Resin Acids, Fraction inhalable (CAS 8050-09-7)	Sensibilisation cutanée Sensibilisation respiratoire
Sensibilisation respiratoire	Pas un sensibilisant respiratoire.
Sensibilisation cutanée	Peut provoquer une allergie cutanée.
Mutagenicité sur les cellules germinales	Il n'existe pas de données qui indiquent que ce produit, ou tout composant présent à des taux de plus de 0,1 %, soit mutagène ou génétoxique.
Cancérogénicité	Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme.
Monographies du CIRC. Évaluation globale de la cancérogénicité	
Mansil-030 (CAS 7631-86-9)	3 Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme.
Substances spécialement réglementées par l'OSHA (29 CFR 1910.1001-1052)	
Non réglementé.	
États-Unis. Rapport du NTP (National Toxicology Program) sur les cancérogènes	
Distillats naphthéniques lourds (pétrole), hydrotraités (CAS 64742-52-5)	Carcinogène connu chez l'homme.
Toxicité pour la reproduction	Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.
Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique	Non classé.
Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées	Non classé.
Danger par aspiration	Pas un danger par aspiration.
Effets chroniques	Toute inhalation prolongée peut être nocive.

12. Données écologiques

Écotoxicité

Le produit n'est pas classé comme dangereux pour l'environnement. Toutefois, ceci n'exclut pas la possibilité que des déversements importants ou fréquents puissent avoir un effet nocif ou nuisible sur l'environnement.

Composants	Espèces		Résultats d'épreuves
2,2-méthylènebis (4-méthyl-6-tert-butylphénol) (CAS 119-47-1)			
Aquatique			
Poisson	CL50	Poisson	> 50 mg/l, 96 heures
Carbonate de calcium (CAS 471-34-1)			
Aquatique			
Poisson	CL50	Gambusie (Gambusia affinis)	> 56000 mg/l, 96 heures
OCTADECYLAMINE (CAS 124-30-1)			
Aquatique			
Algues	CE50	Algues	< 1 mg/l, 72 heures
Crustacés	CE50	Daphnia	< 1 mg/l, 48 heures

* Les estimations pour le produit peuvent être basées sur d'autres données de composants non montrées.

Persistance et dégradation

Potentiel de bioaccumulation

Log K_{ow} du coefficient de répartition octanol/eau

2,2-méthylènebis (4-méthyl-6-tert-butylphénol)	6.25
Acide stéarique	8.23

Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible.

Autres effets nocifs

On ne s'attend pas à ce que ce composant ait des effets néfastes sur l'environnement (par ex., appauvrissement de la couche d'ozone, potentiel de formation photochimique d'ozone, perturbation endocrinienne, potentiel de réchauffement de la planète).

13. Données sur l'élimination

Instructions pour l'élimination

Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

Règlements locaux d'élimination

Détruire conformément à toutes les réglementations applicables.

Code des déchets dangereux

Les codes de déchets doivent être attribués dans le cadre d'une consultation entre l'utilisateur, le fabricant et l'entreprise de décharge.

Déchets des résidus / produits non utilisés

Éliminer conformément à la réglementation locale. Les récipients ou pochettes vides peuvent conserver certains résidus de produit. Éliminer ce produit et son récipient d'une manière sûre (voir : instructions d'élimination).

Emballages contaminés

Comme les récipients vides peuvent contenir un résidu du produit, suivre les avertissements de l'étiquette, même une fois le récipient vide. Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage.

14. Informations relatives au transport

DOT

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

IATA

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

IMDG

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

Transport en vrac selon l'Annexe II de MARPOL 73/78 et le recueil IBC

Sans objet.

15. Informations sur la réglementation

Réglementations Fédérales des Etats-Unis

Ce produit est un « produit chimique dangereux » tel que défini dans la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses d'OSHA, 29 CFR 1910.1200.

Toxic Substances Control Act (TSCA) (Loi réglementant les substances toxiques)
TSCA Section 12(b) Export Notification (40 CFR 707, Subpt. D) (Préavis d'exportation)
Non réglementé.

CERCLA Hazardous Substance List (40 CFR 302.4) (Liste des substances dangereuses):
Non inscrit.

SARA 304 - Notification d'urgence en cas de rejet
Non réglementé.

Substances spécialement réglementées par l'OSHA (29 CFR 1910.1001-1052)
Non réglementé.

Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA)

SARA 302 Substance très dangereuse
Non inscrit.

SARA 311/312 Produit chimique dangereux Oui
Catégories de danger classé See section 2 hazard class(es) if yes.

SARA 313 (déclaration au TRI)
Non réglementé.

Autres règlements fédéraux

Loi sur la qualité de l'air (CAA), section 112, Liste des polluants atmosphériques dangereux (HAP)
Non réglementé.

Clean Air Act (CAA) Section 112(r) Accidental Release Prevention (40 CFR 68.130) (Loi sur l'assainissement de l'air, Prévention des rejets accidentels)
Non réglementé.

Safe Drinking Water Act (SDWA - loi sur l'eau potable sûre) Non réglementé.

Inventaires Internationaux

Pays ou région	Nom de l'inventaire	En stock (Oui/Non)*
États-Unis et Porto Rico	Inventaire du TSCA (Toxic Substances Controls Act - Loi réglementant les substances toxiques)	Oui

*La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence
Un « Non » indique qu'un ou plusieurs composant(s) du produit n'est/ne sont pas inscrit(s) ou exempt(s) d'une inscription sur l'inventaire administré par le(s) pays ayant compétence.

16. Autres renseignements, y compris la date de la préparation ou de la dernière révision

Date de publication 07-Septembre-2021

Version n° 01

Avis de non-responsabilité À notre connaissance, les renseignements et recommandations de cette fiche signalétique étaient précis à la date de publication. Rien dans les présentes ne sera considéré comme offrant une garantie, expresse ou tacite. L'utilisateur assume la responsabilité d'établir l'applicabilité de ces renseignements et la pertinence du matériel ou du produit pour une fin donnée quelconque.